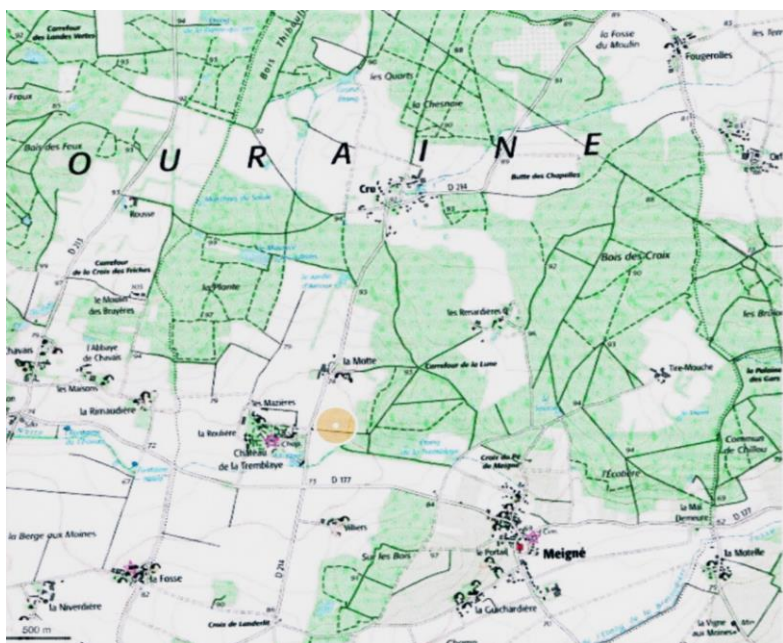




➤ CHEMINS COMMUNAUX



Amis marcheurs, à vos bâtons !

Amis cyclistes, à vos vélos !

En effet, nous vous sollicitons pour nous faire partager vos parcours de marche / vélos et nous avons pour cela besoin de vous...

Et oui, que diriez-vous de se rejoindre un beau matin de juin et d'explorer les fabuleux chemins de la commune ?

Nous pourrions ainsi nous rencontrer, créer du lien social (qui ne serait pas du luxe par les temps qui courent) et découvrir de nouveaux chemins en lieu et place de toujours parcourir les mêmes...

Nous vous proposons donc de nous retrouver le **dimanche 06 juin prochain dès 08h30** sur le parking face à l'église, et pourquoi pas, créer un 4^{ème} parcours pour 2022.

Qu'en pensez-vous ?

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, et pourquoi pas vos photos prises lors de randonnées pour susciter l'envie des moins motivés ?

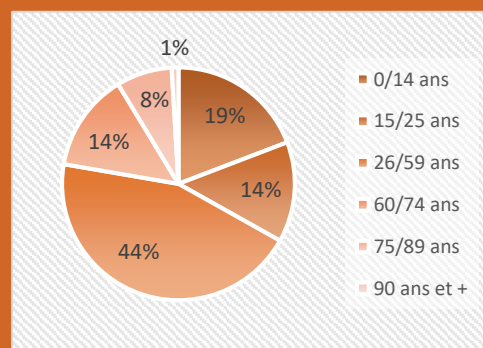
Adressez vos messages à clc.meigne@yahoo.com

DÉMOGRAPHIE

Tranches d'âge

- 0 / 14 ans : 62
- 15 / 25 ans : 45
- 26 / 59 ans : 144
- 60 / 74 ans : 44
- 75 / 89 ans : 25
- 90 ans et + : 3

Total : 323 habitants sur la Commune



PLUVIOMÉTRIE en mm

- Janvier : 42
- Février : 54
- Mars : 74
- Avril : 38
- Mai : 64
- Juin : 59
- Juillet : 8
- Août : 34,5
- Septembre : 42,5
- Octobre : 106,5
- Novembre : 20,5
- Décembre : 93

Total de l'année : 636 mm

TRAVAUX 2020 ET 2021



Travaux 2020 réalisés sur la Commune :

- Exutoire entre la RD 177 et le chemin de la Demeure
- Curage des fossés, rue de la Guichardière
- Enfouissement des réseaux, rue de la Guichardière
- Pose de poteaux, rue de la Mairie
- Curage des fossés et dérasement, chemin des Casses
- Réparation de chaussée en enrobé à froid à Tire-Mouche
- Réparation de chaussée en enrobé à froid à la Motte
- Création d'une passerelle à l'étang de la Sancie

Travaux prévisionnels 2021 :

- Curage et dérasement, chemin des Ecotières
- Curage des fossés à la Demeure
- Curage et dérasement, chemin des Hayes
- Curage et dérasement, chemin de la Brouté
- Dérasement des accotements, rue des Vaux Douins
- Entretien du chemin de la Maladrerie
- Création d'un abribus sur le parking face à l'Eglise

LA TREMBLAYE

Le domaine de la Tremblaye, datant du XIV^{ème} siècle, constituait à son apogée un ensemble agricole de 14 fermes. Le château est érigé au XVII^{ème} siècle. Sous la terreur, la famille « Carrefour de la Pelouze » dont le gouverneur de la place de Saumur se voit confisquer cette propriété ; seule la bâtisse principale leur reviendra par la suite.

Plus récemment, Les Récollets ont occupé ce lieu en le consacrant à l'hébergement des enfants polyhandicapés. L'institution a employé jusqu'à 80 salariés, principalement locaux. L'accueil de jour prendra fin en juillet de cette année.

Mise en vente du château, l'amour des belles demeures, une prédiction « familiale » ... mais également le hasard mène un couple de méditerranéens à embrasser ces terres d'Anjou en 2017. Leur souhait, apporter au domaine son éclat d'antan, reconstituer le parc originel et son orangerie et, autant que faire se peut, redonner à la demeure son aspect historique.

Malgré une situation sanitaire peu propice, des projets touristiques (gîtes), artistiques (promotion de rencontres musicales), de séminaires et de réceptions devraient apporter l'eau au moulin de leurs ambitions.

La Tremblaye n'a pas fini d'exercer sa magie sur ses propriétaires !

MANIFESTATIONS

DIM 06 JUIN • 08h30

Randonnée sur les chemins communaux
Rendez-vous au parking face à l'Eglise

SAM 03 JUILLET • 09h30

Préservez la nature et pique-nique partagé
Rendez-vous au parking face à l'Eglise

SAM 27 NOVEMBRE • 20h30

Potée auvergnate
Salle de la Fabrice

Ces dates sont communiquées à titre indicatif et seront susceptibles d'être modifiées selon le contexte sanitaire.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Ambre VERCRUYSSÉ
Judith GREBONVAL
Juliette CAMUS

DÉCÈS

Raymond GASNAULT

INFOS PRATIQUES

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Passage des agents du SMITOM le mercredi des semaines paires
- Poubelles avec l'ouverture côté route
- Merci de les ranger après le passage

OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Mars à juillet :

1 lundi sur 2 de 09h à 12h en semaine impaire

Le vendredi de 15h à 18h30

- À partir de juillet :

Le vendredi de 15h à 18h30